**** 24.10.2019

**VOSGES**

**Elles avaient cueilli 400 kg de champignons, neuf personnes interpellées**

**La valeur du butin récolté de manière illégale avoisinerait les 2 400 euros, selon les forces de l'ordre.**



Photo d'illustration domaine public/Pixabay

Certains ont les yeux plus gros que le ventre... Lundi, les gendarmes de Xertigny, alertés par un promeneur, ont arrêté neuf cueilleurs de champignons dans la forêt de la commune du Clerjus (Vosges), rapporte [Vosges Matin](https://www.vosgesmatin.fr/edition-d-epinal/2019/10/24/cueillette-illegale-400-kilos-de-champignons-recuperes).

Sept adultes et deux mineurs

Il s'agit de sept adultes et deux mineurs, qui avaient déjà eu le temps de cueillir environ 400 kg de champignons, soit l'équivalent de 2 400 euros de ces produits.

Pour rappel, le code forestier prévoit qu’il est interdit de ramasser plus de cinq litres de champignons par personne, sous peine d'être passible d'une amende de 135 euros. Au-delà de 10 litres, on risque 3 ans de prison. 